Image not found or type unknown

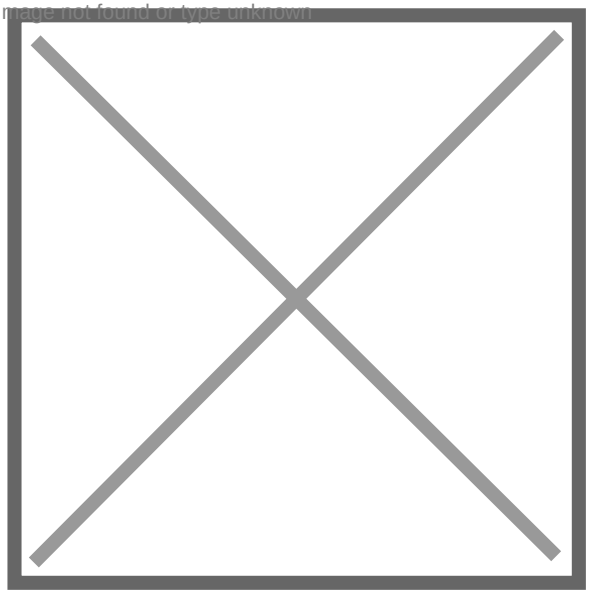

Faire appel sur une peine complémentaire... ?

Par **Actifed**, le **10/02/2012** à **12:25**

Bonjour,

Si le prévenu voudrait faire appel seulement parce qu'il pense que la peine complémentaire (la mise à l'épreuve est trop exagérée) mais il ne conteste pas la peine pénale (prison avec sursis).

A la délibération, le juge a bien séparé les peines (proposé par le procureur, c'est à dire une peine de prison avec sursis avec dommages et intérêts à la victime et une peine complémentaire "interdiction d'exercer un x métier". D'ailleurs, est-ce qu'on peut appeler cette peine complémentaire la mise à l'épreuve ?

La cour d'appel peut aggraver la peine pénale ?

Sinon si le prévenu voudrait faire appel sur les dommages et intérêts à payer, est-ce que la peine pénale est définitive ?

Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés